



Programme pédagogique

Adoptée par le Conseil d'Administration le 12 mars 2014

Modifications adoptées par le CA le 13 juin 2016

Modifications adoptées par le CA le 22 février 2017

Modifications adoptées par le CA le 18 avril 2017

Modifications adoptées par le CA le 29 novembre 2020

Table des matières

NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF.....	3
5 principes de base.....	5
Approches et style d'intervention.....	6
L'intervention du personnel éducateur auprès des enfants et des parents.....	7
Principes devant guider nos interventions :	8
Le processus de l'intervention éducative	10
L'observation	10
La planification	10
L'intervention.....	11
La réflexion-rétroaction	11
Types d'activités	11
Structuration des lieux.....	14
L'aménagement par coins d'activités (intérieur et extérieur)	15
Liste des différents coins d'activités offerts aux enfants (aménagés selon les besoins) ...	15
Structuration des activités.....	17
Mise en place de périodes.....	18
La période du cercle.....	18
La période d'atelier	18
La période en groupe	18
La période de transition et de routine.....	19
Collaboration parents-éducatrice	19
Favoriser les saines habitudes de vie.....	20
Adaptation et l'intégration à la vie en collectivité	22
Horaire d'une journée	23
Ratio enfants / éducateur/éducatrice.....	23
Outils pédagogiques et guides de référence au CPE	24
ANNEXE 1	25
LES CENTRES D'APPRENTISSAGES	25

NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF

La **mission** du CPE de l'Île des Sœurs :

- ✚ Offrir un service de garde éducatif de qualité permettant à chaque enfant de grandir et de s'épanouir sur tous les plans de son développement.
- ✚ Assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants qu'il reçoit.
- ✚ Prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global des enfants et favoriser leur inclusion sociale

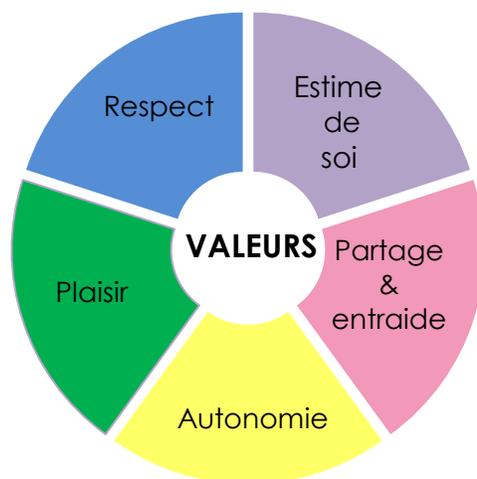
Les **objectifs** de notre programme éducatif

- ✚ Optimiser le développement global et intégré de chaque enfant selon ses besoins et ses défis tout en respectant son unicité.
- ✚ Favoriser l'égalité des chances
- ✚ Faciliter le passage au monde scolaire.
- ✚ Favoriser l'arrimage des interventions entre la petite enfance et les familles.
- ✚ Créer une cohésion entre chaque intervenant qui gravite autour des enfants

Ce document porte sur les fondements pédagogiques qui représentent notre CPE. Il s'agit d'un outil destiné à servir de base de travail pour notre personnel éducatif et un guide de référence aux parents utilisateurs de nos services. Nous souhaitons qu'il soit une source d'inspiration, de référence et de discussion pour tous les intervenants jouant un rôle dans la vie quotidienne de notre CPE. Le programme éducatif comprend également des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

Puisque chacune de nos installations est unique, les valeurs choisies doivent assurer une cohérence, une base commune. Ainsi, nos valeurs seront partagées autant par les enfants, les parents, l'équipe de travail, la direction que par le conseil d'administration.

Pour se faire, les **valeurs** que nous privilégions au CPE sont les suivantes :



- **Estime de soi**
Avoir la conscience et la connaissance de sa valeur personnelle, de ses forces et de ses limites. C'est l'image intérieure réaliste et positive qui permet de faire face à des difficultés ou des limites personnelles. C'est aussi de reconnaître que chaque individu est un être à part entière, empreint de qualités et de talents et qu'il est unique.
- **Autonomie**
Être capable d'aller chercher les ressources disponibles, les pistes de solutions et les moyens pour résoudre des difficultés et des conflits. Cela exige la connaissance de ses besoins et de ses sentiments mais aussi de ses habiletés et capacités afin de les mettre en valeur dans un climat de réussite. C'est permettre à l'individu d'essayer et de pratiquer en lui donnant l'opportunité de prendre des décisions et de les assumer.
- **Respect**
Le respect de soi suppose de s'accepter tel que l'on est, avec nos forces et nos limites. C'est d'être tolérant envers soi-même et s'assumer avec nos différences.
Le respect de l'autre suppose d'accepter les forces et les limites de l'autre sans jugement et avec tolérance. C'est d'accepter la différence et la personnalité de l'autre tel qu'il est.

Le respect de l'environnement suppose de prendre conscience de notre milieu de vie en s'adaptant aux exigences extérieures. C'est faire attention au matériel, à la nature...à notre planète.

- **Plaisir**
Vivre un état de contentement, un sentiment agréable et une émotion liée à la satisfaction. C'est aussi savourer et partager du bonheur et du bien-être dans une atmosphère accueillante et chaleureuse qui permet l'expression de l'enthousiasme et de la joie de vivre. C'est apprendre à savourer et apprécier les petits moments de la vie.
- **Partage / Entraide**
Acte de générosité qui consiste à donner et à recevoir sans rien attendre en retour. C'est d'être capable de faire des demandes et de savoir accepter l'aide offerte avec bienveillance. Cela suppose une bonne connaissance de ses forces et de ses limites mais aussi une sensibilité aux besoins des autres et une capacité d'écoute.

5 principes de base

Selon la volonté du Ministère de la Famille d'assurer une certaine uniformité des programmes dans les services de garde et la continuité « éducative » entre les Centres et le milieu scolaire, le CPE de l'Île des Sœurs s'engage à adopter le programme éducatif « Accueillir la petite enfance », axé sur le comportement global de l'enfant lequel sous-tend cinq grands principes.

Le partenariat entre le SGEE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

Au CPE de l'Île des Sœurs, il est important qu'une bonne entente et un lien de confiance existent entre le personnel éducateur, les parents et la direction. Cela rassure l'enfant et favorise la création d'un lien affectif significatif entre lui et les adultes qui s'occupent de lui.

L'enfant apprend par le jeu.

Le jeu est le moyen par lequel l'enfant réalise des apprentissages et se développe. Il constitue pour l'enfant l'instrument par excellence pour explorer son univers, le comprendre et le maîtriser. Il faut donc le considérer comme l'outil essentiel d'expression, de compréhension et d'intégration de l'enfant. En l'accompagnant dans les jeux qu'il amorce, les éducateurs/éducatrices soutiennent son développement global.

L'enfant est l'acteur principal de son développement.

Un enfant apprend d'abord spontanément, en expérimentant, en imitant, en observant le monde qui l'entoure. Tous les domaines s'influencent et s'intègrent les uns aux autres pour former un tout : l'enfant.

Chaque enfant est unique.

Une connaissance approfondie de chaque enfant permet à l'éducateur/éducatrice d'intervenir de façon personnalisée avec eux. Le personnel éducateur reconnaît les forces et les défis de chacun et propose selon les intérêts et les défis des enfants. Il accepte que l'enfant évolue à son propre rythme.

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.

Le développement de l'enfant passe par 4 domaines qui s'influencent et qui se développent conjointement : social et affectif, langagier, cognitif, physique et moteur. L'enfant se développe à son rythme tout en respectant sa propre trajectoire développementale.

Approches et style d'intervention

Conformément au Programme éducatif du MFA, « Accueillir la petite enfance », **4 fondements théoriques** encadrent l'action éducative au CPE.

- **Humanisme** : L'enfant est un individu à part entière, l'adulte lui fait confiance et l'accompagne, lui permet de se développer entièrement.
- **Approche écologique** : Le développement de l'enfant est le résultat de l'interaction entre ses caractéristiques personnelles et son environnement.
- **Théorie de l'attachement** : La relation que l'enfant établit entre lui et les adultes qui prennent soin de lui est la pierre angulaire de son développement.
- **Apprentissage actif et accompagné** : L'enfant se développe en interagissant avec son environnement humain et physique.

HUMANISME Le personnel éducateur accompagne et fait confiance à l'enfant afin qu'il développe son plein potentiel.	APPROCHE ÉCOLOGIQUE Le personnel éducateur permet à l'enfant de se développer dans l'environnement où il évolue en interaction avec les personnes qui s'y retrouvent.
APPRENTISSAGE ACTIF & ACCOMPAGNÉ Le personnel éducateur fournit un environnement riche afin que l'enfant se développe par des expériences, en manipulant et en explorant son environnement.	ATTACHEMENT L'adulte crée des relations harmonieuses empreintes de chaleur permettant de développer la sécurité affective de l'enfant.

L'intervention du personnel éducateur auprès des enfants et des parents

Le CPE:

- Adopte un mode d'intervention démocratique.
- Utilise le jeu pour communiquer avec les enfants.
- Valorise l'enfant qui joue.
- Prévoit des périodes d'observation.
- Observe chaque enfant.
- Adopte une attitude positive à l'égard des parents.

L'intervention démocratique permet un partage du contrôle entre les enfants et les adultes. Ce type d'intervention incite l'éducateur/éducatrice à laisser de la place à l'enfant dans les décisions qui le concernent.

Le personnel éducateur joue un rôle de soutien à l'apprentissage; il observe, écoute, questionne et discute avec l'enfant. Ainsi, l'enfant est amené à réfléchir, à poser des hypothèses et à effectuer de la résolution de problème. Cette communication ouverte favorise les échanges avec l'adulte et les pairs. L'enfant apprend à tenir compte des idées des autres et à entrevoir une même situation selon différentes perspectives.

Pour réaliser une intervention démocratique l'adulte devra favoriser les attitudes suivantes.

- Formuler des attentes claires quant au comportement des enfants.
- Avoir de la constance et de la flexibilité.
- Ne pas chercher à tout contrôler.
- L'enfant et l'adulte ont tous deux des rôles importants à jouer dans les décisions et dans le contrôle des situations.
- Agir comme guide, soutenir l'enfant tout en le laissant progresser à son rythme.
- Participer au jeu de l'enfant, échanger autant de façon verbale que non-verbale.
- Interroger positivement l'enfant pour le faire cheminer dans sa prise de position ;
- Stimuler l'enfant en le mettant en situation d'agir, l'aider à découvrir ses goûts et ses besoins.
- Accepter que tous les enfants ne participent pas aux activités et qu'ils poursuivent leurs jeux parallèlement.
- Donner aux enfants un rôle actif dans la résolution de leurs problèmes tout en intervenant pour les guider et les aider à trouver une solution.

Le personnel éducateur prend le temps d'observer les enfants et de noter les événements, interactions, activités et comportements de l'enfant. L'analyse de ces observations aide à soutenir et guider l'enfant dans son développement.

Principes devant guider nos interventions:

Parce que les membres de la direction, du personnel et tous les intervenants impliqués, de près ou de loin, au Centre de la Petite Enfance de l'Île des Sœurs ont une grande influence sur l'estime que les enfants devraient avoir d'eux, il est important que chacune des interventions :

- soit empreinte de chaleur et d'affection (ex. : mots gentils, sourires communicatifs, écoute attentive, intérêt accru, etc.).
- soit motivée par le besoin d'accomplissement de l'enfant à chacune des étapes de son développement (ex. : faire confiance à l'enfant de 18 mois qui désire manger seul, à celui de deux ans qui veut enfiler seul son habit de neige, à celui de cinq ans qui désire aider, etc.).
- offre encouragement et respect afin de stimuler de nouveaux apprentissages (ex. : Beau travail ! Super bricolage ! Peux-tu m'ouvrir la porte s'il te plaît ? Merci, c'est gentil..., etc.).
- procure à l'enfant le sentiment d'être important (ex : Peux-tu m'aider à..., C'est toi qui as fait ça tout seul..., etc.).
- soit une opportunité d'apprendre, d'explorer et de créer.

- permet le développement du langage par l'utilisation de la langue française. La formulation de phrases complètes et l'apprentissage de nouveaux mots sont aussi des moyens privilégiés pour stimuler le développement langagier.
- rappelle, au besoin, le respect des règles de conduite suivantes et ce afin d'assurer en tout temps la sécurité des enfants :
 - défense de frapper sur qui que ce soit ;
 - défense de faire des choses dangereuses qui pourraient vous blesser ;
 - défense d'apporter des objets personnels sans autorisation ;
 - défense de dire des « gros mots » ou de sacrer ;
 - défense de manger des bonbons ou de mâcher de la gomme;
 - rester assis pendant la période du repas.

Avec les plus jeunes enfants et afin d'éviter d'avoir toujours à dire NON, il est important de mettre hors de leur portée tous les objets pouvant porter atteinte à leur intégrité physique.

- favorise les relations harmonieuses entre les enfants en respectant leur individualité. Ainsi, l'amitié est encouragée, mais pas forcée. La résolution de conflits permettra à chaque enfant de s'exprimer et d'être entendu. Par conséquent, l'intervention de l'adulte devra, en tout temps, démontrer un souci d'équité, une attitude claire, consistante et ferme.

Pour les enfants de 4 ou 5 ans, il sera plus facile de les initier à trouver par eux-mêmes les solutions à leurs conflits par l'expression de l'émotion qu'ils ressentent, au moment où ils la ressentent, qu'elle soit positive ou négative (ex : « je n'aime pas que tu me frappes », « je n'aime pas aller jouer dehors », « j'aime ça quand tu joues avec moi », etc.). D'ailleurs, c'est dans cette optique que nous appliquons le programme « Vers le pacifique », qui est un programme de résolution de conflits et de médiation par les pairs adressés spécifiquement aux enfants de 4-5 ans.

Face aux difficultés, l'adulte doit exercer son jugement afin d'aider l'enfant à résoudre le problème. Selon l'âge et la situation, le personnel éducateur interviendra en accordant une place importante à l'enfant dans la démarche de solution de problème.

Si le comportement d'un enfant nécessite une période de réflexion propice à le calmer, la procédure suivante s'applique.

- L'adulte intervient selon l'émotion exprimée et le comportement adopté par l'enfant :

Ex. : « Laurie, tu as le droit d'être fâchée, mais tu n'as pas le droit de frapper ».

- L'adulte intervient sur les faits seulement.
- L'enfant est invité à se calmer à l'aide d'un livre, d'un bac de jeu calme.
- Après le retour au calme, l'intervenante discute avec l'enfant en l'aidant à identifier l'élément déclencheur et en mettant l'accent sur la façon dont le conflit pourrait être réglé différemment la prochaine fois.

L'adulte ne doit jamais :

- embarrasser, ridiculiser ou humilier un enfant, infliger une punition corporelle.
- crier après un enfant (excepté si cette façon d'intervenir est le seul moyen de le protéger d'un danger éminent).

Le processus de l'intervention éducative

Le processus de l'intervention éducative se résume en 4 points :

- L'observation
- La planification
- L'intervention
- La réflexion-rétroaction

L'observation

Afin de bien connaître les besoins de son groupe et de chaque enfant qui s'y retrouve, le personnel éducateur assure de prévoir une période d'observation lors de sa planification. À travers l'observation, le personnel éducateur pourra observer les intérêts des enfants, leurs habilités, leur degré de confiance, leur autonomie, leurs défis, etc.

La planification

Dans l'esprit de notre philosophie éducative, les thèmes sont développés selon l'âge et l'intérêt des enfants pour encourager un apprentissage actif. Afin d'élaborer un programme d'activités adapté aux intérêts et aux besoins des enfants, le personnel éducateur dispose de moments de planification et s'inspire des intérêts des enfants ainsi que de ses observations pour produire sa planification d'activités quotidiennes.

Les activités peuvent être élaborées à la suite de suggestions du personnel éducateur ou suite à des expériences vécues et partagées par les enfants, ceci

dans le but de favoriser le lien entre la vie familiale et la vie au CPE et l'estime de soi de l'enfant.

Le personnel éducateur prévoit un temps pour l'aménagement de son local afin d'offrir des coins riches qui permettront à l'enfant de vivre des expériences.

L'intervention

Lors des ateliers et des jeux des enfants, le personnel éducateur les accompagne et les guide dans leurs apprentissages, leurs expériences, leurs découvertes. Le personnel éducateur demeure attentif et disponible aux enfants afin de les soutenir dans leurs jeux et leurs interactions.

La réflexion-rétroaction

Le personnel éducateur doit faire une rétrospection sur ses interventions et ses pratiques éducatives. À travers de cette rétroaction, le personnel éducateur évalue la pertinence de sa planification ainsi que l'organisation de l'environnement et est en mesure d'ajuster au besoin son intervention pédagogique.

Les domaines d'application de ces principes de base se définissent par :

- la structuration des lieux.
- la structuration des activités.
- l'intervention démocratique du personnel éducateur auprès des enfants des parents et/ou du tuteur.

Le lecteur intéressé pourra se référer à la publication du Ministère de la Famille et de l'Enfance intitulée « *Accueillir la petite enfance ; Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance* ».

Types d'activités

Les types d'activités prévus pour mettre en application le programme des services de garde éducatif sont les suivants : physique et moteur, cognitive, langagière ainsi que sociale et affective. Ils seront proposés aux enfants pour assurer leur développement global dans chaque domaine. Il est important de noter qu'une activité peut toucher et développer plus d'un domaine à la fois.



Référence : casiope.org

Physique et moteur

Les activités physiques et motrices permettent aux enfants d'utiliser leur corps dans l'espace (motricité globale), afin de développer diverses habiletés telles : l'équilibre, l'endurance, la force, la latéralité. Par les activités de motricité fine, l'enfant développe la coordination œil-main : couper, enfiler, déchirer. Les activités de motricité fine et de motricité globale sont planifiées afin d'accompagner l'enfant dans son développement. De plus, elles encouragent l'enfant à acquérir de saines habitudes de vie.

Motricité fine : favoriser des activités de manipulation chez l'enfant afin de lui donner un meilleur contrôle œil-main-doigt. Ce type d'activités aura une incidence directe sur le cheminement de l'enfant vers le monde scolaire. Ex. : bricolage, casse-tête, enfilage, jeux de construction, jeux de blocs, menuiserie, découpage, etc.

Motricité globale : entraîner une meilleure coordination psychomotrice, aider l'enfant à mieux sentir son corps et s'en servir le plus adéquatement possible.

Ex. : ballons, danse, jeux d'équilibre, de perception, gymnastique, rondes, jeux extérieurs, etc.

Saines habitudes de vie : privilégier des activités extérieures quotidiennes afin de permettre à l'enfant d'adopter de saines habitudes et de profiter du grand air.

Cognitif

Les activités cognitives ont pour objectif de développer la pensée, le raisonnement, la mémoire, la fonction symbolique, la concentration. De plus, elles travaillent l'éveil aux mathématiques et aux sciences. Elles permettent à l'enfant de comprendre et maîtriser plusieurs concepts. Le personnel éducateur met en place des activités de concentration, d'éveil sonore, de sciences et de logique pour permettre à l'enfant de se développer pleinement.

Concentration : favoriser l'attention et la concentration chez l'enfant.

Ex. : jeux de table, raconter et/ou écouter des histoires, exercice de respiration, relaxation, activités de lecture et d'écriture, etc.

Éveil sonore : affiner la perception auditive, reconnaître des sons familiers, développer le son musical et la capacité d'expression artistique.

Ex. : bruits d'animaux, chansons, musique, danse, jeux de reconnaissance, instruments de musique, exploration des bruits et du silence, etc.

Sciences : stimuler la curiosité de l'enfant par des activités d'observation, d'expérimentation, les sens, l'environnement.

Ex. : observation de la nature, jeux de sable et d'eau, cuisiner, exploration des cinq sens, jeux de manipulation, etc.

Logique : apprentissage des concepts de classification, de nombres, de temps, d'espace, raisonnement logique, construction de la pensée, émettre des hypothèses et/ou les vérifier, compréhension de la relation entre les objets et l'environnement, etc.

Ex. : les contraires, petit, grand, plein, vide, les nombres, jeux de classification, calendrier, etc.

Langagier

Les activités langagières mises en place par le personnel éducateur ont pour objectif de développer le langage de l'enfant. Le domaine langagier permet le développement du langage oral mais également l'éveil à la lecture et à l'écriture ainsi que le développement graphique.

Langage oral : transmettre à l'enfant le goût de communiquer.

Ex. : discussions, histoire, comptines, chansons, théâtre, jeux de perception, imitation, etc.

Enrichissement du vocabulaire : apprendre à l'enfant l'expression juste du vocabulaire et de la prononciation.

Ex. : raconter des histoires, jeux de langage, cassette vidéo et audio, etc.

Social et affectif

Cette dimension permet à l'enfant de créer des liens harmonieux avec les personnes qui l'entourent, petits et grands. À travers les activités, le personnel éducateur aide l'enfant à développer ses habiletés sociales et relationnelles. Elles s'assurent d'offrir un environnement positif, bienveillant, empreinte de chaleur humaine. C'est ici que l'enfant développe sa confiance.

Social : vivre harmonieusement avec les autres et son environnement, travailler en collaboration dans une atmosphère démocratique, établir des liens significatifs, respect des règles.

Ex. : respect des autres, partage, résolution de conflit, jeux de groupe, jeux coopératifs, etc.

Culturel : partager et mettre en pratique avec les enfants les valeurs, coutumes et traditions québécoises et d'autres cultures.

Ex. : cuisine traditionnelle, fabrication avec des perles, légende, invitation de personnes pouvant partager leur culture, organiser des sorties et visites à l'extérieur, etc.

Imitation et imagination : encourager l'enfant à jouer un rôle pour exprimer sa vision du monde et des choses.

Ex. : mime, déguisement, imitation, marionnette, histoires, jeux de rôles, poupée, etc.

Affectif : exprimer les sentiments vécus de façon appropriée, être capable de reconnaître et de nommer ses émotions, développer la confiance et l'estime de soi, prendre conscience de ses capacités, aider à s'auto-contrôler indépendamment de l'adulte.

Ex. : jeux de rôle, donner des responsabilités, encourager l'autonomie, jeux de valorisation, retour après les activités ou intervention, etc.

Structuration des lieux

L'aménagement intérieur et extérieur prévoit :

- que les espaces de jeu tiennent compte des besoins et des intérêts des enfants;
- que l'enfant ait un contact direct avec le matériel;
- que l'aménagement des locaux favorise le développement global de l'enfant;
- que les lieux soient accueillants et confortables pour les enfants, mais aussi pour les parents;
- que le matériel mis à la disposition des enfants corresponde à leur âge et à leur niveau de développement.

L'aménagement par coins d'activités (intérieur et extérieur)

Au CPE, les aires de jeux sont aménagées de façon à encourager les enfants à diversifier leurs choix d'activités. Elles sont identifiées afin d'aider les enfants à les reconnaître.

Les aires d'activités permettent à l'enfant de vivre des expériences différentes qui contribuent à son développement global. Un même coin peut favoriser plusieurs dimensions de son développement (physique et motrice, intellectuelle, langagière, culturelle, sociale, affective).

Chaque groupe d'enfants à son propre local.

Liste des différents coins d'activités offerts aux enfants (aménagés selon les besoins)

Coin des blocs



Permet à l'enfant de construire des structures, de découvrir et d'approfondir les relations spatiales.

Blocs de toutes les formes et grandeurs, boîtes et cylindres en carton de différentes grandeurs, camions, avions, bateaux, autos, figurines, animaux, fermes, maisons, garages, objets qui représentent différents lieux, objets qui s'encastrent et se démontent, petit tapis, tablettes, paniers de rangement, etc.

Coin maison/imitation



Permet à l'enfant de vérifier ses connaissances sur le monde qui l'entoure, d'imiter des modèles, d'exprimer ses émotions, de communiquer en étant à l'écoute de ses besoins.

Mobiliers de cuisine, de salon et de chambre, ustensiles et vaisselle, aliments en plastique, poupées, accessoires pour les poupées, déguisements, objets usuels de la maison, miroirs, marionnettes, etc.

Coin créatif



Permet à l'enfant de transformer les objets et de leur donner un sens, de représenter par la manipulation de matériaux tout ce qu'il fait, ce qu'il voit et ce qu'il imagine.

Papiers de construction, de soie, journal, d'emballage, colle, ciseaux, élastiques, ficelles, rubans, gouache, peinture tactile, pots, pinceaux, éponges, étampes, pâte à modeler, tissus, ouate, bâtons

de bois, pailles, liège, catalogues, crayons de couleur, feutrine, tables, chaises, tableau, armoires de rangement, etc.

Coin jeux de table



Permet à l'enfant de manipuler, d'ordonner, de décoder, de s'investir dans un type d'activités plus individuel.

Casse-têtes, perles à enfiler, jeux de dominos, objets à ordonner, blocs Lego, jeux de mémoire et d'observation, jeux de société, casiers de rangement, chaises, tables, etc.

Coin lecture



Permet à l'enfant de découvrir et reconnaître les lettres et les livres, (éveil à la lecture et l'écriture par graphie), favorise le développement langagier. Fait voyager l'enfant dans son imaginaire, incite à la créativité.

Livres d'histoire, livres fabriqués par les enfants, album photos, jeux de lettres aimantés, feuilles, crayons, lettres et formes à tracer, boîtes de mots, centre d'écoute, disques d'histoire et de musique, coussins, chaise berçante, bibliothèque, tapis, etc.

Coin de musique et mouvement



Permet à l'enfant d'exprimer la rythmique et l'expression par le mouvement.

Maximum d'espace libre, instruments de musique, tunnels, balles, ballons, cerceaux, cordes à danser, parachute, matelas, etc.

Coin menuiserie



Permet à l'enfant d'utiliser des matériaux de construction et des outils.

Banc de travail pour scier, clouer, étagères, outils variés, bois, clous, papiers sablés, boulons, vis, etc.

Coin eau et sable



Permet à l'enfant d'expérimenter différents principes à partir d'éléments solides et liquides, de creuser, de remplir, de vider, de mélanger, de modeler, de mouler, avec différentes textures.

Bacs (à eau, à sable, à riz, à fèves), autos et camions de plastiques, contenants de différentes grosseurs, chaudières, pelles, tasse à mesurer, vaisselle à vider, à transvider, à flottaison, etc.

Coin des sciences



Permet de conduire des expériences scientifiques, d'observer, de poser des hypothèses, de cultiver des plants, c'est le coin des découvertes et de la manipulation.

Loupes, aimants, balances, microscopes, plants, roches, tables, étagères, chaises, etc.

Coin extérieur



L'aménagement extérieur doit permettre à l'enfant de s'exercer à grimper, construire, se hisser, glisser, se cacher, sauter, pousser, tirer, conduire, frapper, lancer par différents types de jeu (actif, calme, manipulation, imitation, eau et sable, etc.).

Structure de jeux, tunnels, accessoires de sable et d'eau, tricycles, voiturettes, glissoires, pneus, maisonnettes, balles, ballons, paniers, filets, etc.

D'autres coins peuvent être ajoutés ou modifiés selon l'intérêt des enfants, les saisons et le matériel disponible.

Structuration des activités

Le CPE :

- Établit un horaire régulier.
- Fait participer les enfants à l'aménagement de leur environnement.
- Permet aux enfants de choisir leurs activités.
- Tient compte des besoins individuels des enfants dans l'horaire des activités.
- Encourage la créativité de l'enfant.
- Favorise les activités ouvertes qui font appel à tous les aspects du développement.
- Varie les modes d'encadrement et d'animation.
- Accorde une attention particulière à chacun des enfants durant les activités.
- Privilégie le jeu comme moyen de stimulation.
- Encourage toutes les formes de jeux.
- Favorise les occasions d'échange entre les enfants.
- Favorise la continuité entre les activités du Centre et celles de la famille.
- Suscite des échanges avec les parents.

Mise en place de périodes

L'horaire doit être flexible et s'adapter aux différentes situations. Il doit aussi offrir des activités variées : jeux calmes, actifs, individuels et collectifs.

Chaque éducateur/éducatrice prépare ses activités et coins d'activités pour son groupe d'enfants. Parfois, plusieurs éducateurs/éducatrices peuvent se réunir ensemble pour offrir des activités à plusieurs groupes d'enfants d'âge variés.

La période du cercle

Cette période permet aux enfants et au personnel éducateur d'être ensemble pour chanter, raconter une histoire, faire des jeux collectifs et présenter le thème de la semaine. Ce moment se passe habituellement en grand groupe.

La période d'atelier

Cette période se divise en trois (3) parties.

a) **Planification** : L'enfant décide où il désire jouer et l'indique au tableau de planification ou par un autre moyen (ex. photo).

b) **Participation** : Moment où l'enfant exécute ou réalise ce qu'il a planifié.

c) **Retour** : Permet à l'enfant de s'exprimer sur l'atelier qu'il vient de vivre (ce qu'il a fait, appris ou ce qu'il voudrait changer).

Un atelier signifie un jeu traitant d'un thème particulier et ayant lieu dans un des coins d'activités.

L'enfant décide selon ses goûts et ses intérêts le coin où il désire jouer et le personnel éducateur peut aider l'enfant à exprimer son choix, à reconnaître et à utiliser le matériel mis à sa disposition.

Plusieurs enfants peuvent participer à l'atelier en même temps, en jouant individuellement ou ensemble.

La durée de l'atelier peut varier selon l'âge des enfants.

Contrairement au jeu libre, le jeu en atelier suppose que le personnel éducateur est présent pour jouer un rôle d'observateur et d'accompagnement.

La période en groupe

Ce temps d'activité est de type dirigé. Le personnel éducateur décide et planifie l'activité à faire. Ce faisant, il peut donc initier les enfants à du nouveau matériel et à de nouvelles activités qu'ils pourront par la suite utiliser dans leur planification.

La période de transition et de routine

Il s'agit de périodes importantes à prévoir dans la journée : l'arrivée, le départ, les repas, la toilette, la sieste, le rangement et le changement d'activités. Elles servent souvent de repère de la journée pour l'enfant.

Collaboration parents-éducatrice

Les parents sont les premiers responsables des soins et de l'éducation de leurs enfants. Le partenariat entre les parents et le personnel éducateur est primordial afin que l'enfant ait une équipe qui travaille pour son bien. Nous favorisons une collaboration et une bonne communication afin d'établir une cohérence entre les valeurs véhiculées au CPE et à la maison.

- Le parent doit avoir une bonne connaissance du quotidien de son enfant au CPE.
- Le parent peut s'assurer que le service de garde répond bien aux besoins de l'enfant.
- Le parent et les membres du personnel travaillent conjointement sur des projets selon les aptitudes et les habiletés de chacun.

Pour se faire, des rencontres parents-éducateur/éducatrice sont mises en place :

- **Rencontre intégration :**
À chaque début d'année, au mois de septembre, le parent est invité à une rencontre avec l'éducateur/éducatrice de son enfant. Ils peuvent alors faire connaissance et discuter du fonctionnement, des valeurs, des consignes, et de tout ce qui concerne le groupe de l'enfant.
- **Rencontres individuelles :**
Deux fois par année, soit en novembre et en mai, le portrait de l'enfant est présenté aux parents. Ce portrait est basé sur des observations. Suite à la lecture de ce rapport, le parent est invité à une rencontre individuelle avec l'éducateur/éducatrice afin d'échanger sur le développement de son enfant.
- **Rencontres personnelles :**
Une ou quelques rencontres personnelles peuvent aussi être planifiées au besoin. Par exemple, si l'enfant présente des besoins de soutien particulier.

Autres participations possibles du parent

Rencontres informelles, rapports journaliers / communications écrites, participation à l'assemblée générale / au conseil d'administration / à différents comités, accompagnement lors de sorties.

Favoriser les saines habitudes de vie

Une saine alimentation et l'acquisition d'habiletés motrices sont des éléments essentiels au développement global de l'enfant et des éléments primordiaux dans leurs apprentissages quotidiens. C'est pourquoi de saines habitudes de vie sont véhiculées tout au long du séjour de l'enfant au CPE.

Alimentation

Une alimentation saine est particulièrement cruciale dans la petite enfance compte tenu de la croissance de l'enfant, de son besoin de se dépenser physiquement, de ses apprentissages, de son bien-être physique et mental, de son initiation au plaisir de manger et de l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires.

Au-delà de l'obligation légale du CPE de fournir un dîner et deux collations aux enfants et d'afficher le menu, l'alimentation occupe une place importante dans le quotidien du CPE. Parce que ces moments assurent aux enfants la satisfaction d'un besoin de base, nous leur offrons des aliments de qualité. Parce que ces moments rassemblent enfants et éducateurs/éducatrices autour de la table, nous nous attardons à l'ambiance, aux attitudes et aux interventions. Les choix alimentaires du CPE suivent les recommandations du Guide alimentaire canadien.

Le CPE s'est doté d'une politique alimentaire qui sert de guide au personnel dans ses interventions avec l'enfant pour que les repas et collations deviennent des moments agréables et éducatifs. Cette politique est transmise sur notre site internet et les parents sont invités à la consulter lors de l'entrée de l'enfant au CPE.

Voici les principes guidant notre politique alimentaire.

- Le menu proposé chaque jour repose sur l'équilibre alimentaire ainsi que sur la variété et la qualité des aliments.
- Le personnel éducateur prend le temps de s'asseoir avec les enfants, favorise une ambiance détendue à table et profite de ce moment pour échanger, éduquer et développer l'autonomie.
- Le menu respecte les intolérances, allergies ou diètes spéciales ainsi que des considérations religieuses.

Jeu actif et développement moteur

Le jeu actif et le développement moteur jouent un rôle capital dans le développement global de l'enfant. Lorsque l'on permet à un enfant d'être actif, on l'aide à développer non seulement sa forme physique mais aussi son langage, ses émotions, son intelligence et ses interactions avec les autres. Le jeu actif permet le développement d'habiletés motrices, affectives, sociales, cognitives et langagières tandis que le développement moteur touche la motricité globale (locomotion et grands mouvements) et la motricité fine (petits mouvements).

Au CPE, nous croyons à l'importance du développement physique et moteur, c'est pour cette raison qu'il est stimulé au même niveau que toutes les autres sphères de développement. Le CPE s'efforce de maintenir et de développer une multitude d'activités pour favoriser de saines habitudes de vie chez les enfants. Que ce soit à travers des activités offertes à l'ensemble de sa clientèle, à travers le programme d'activités de chacun des éducateurs/éducatrices ou au cours des routines et transitions, nous veillons à ce que les enfants adoptent des comportements qui influencent de manière positive leur santé et leur bien-être. C'est d'ailleurs dans cette optique que l'utilisation de la télévision ou de tout autre appareil avec écran est interdite (sauf après autorisation de la directrice de l'installation lors d'événements spéciaux ou de situations exceptionnelles).

Des périodes de jeux physiques extérieurs sont intégrées à l'horaire quotidien et permettent aux enfants d'explorer et d'expérimenter différentes formes d'activités (marche, course, sports divers, vélo, glissade, etc.). En hiver, cela représente environ une heure par jour (principalement le matin). En été, nous pouvons consacrer plus de 3 heures aux jeux extérieurs (matin et après-midi).

Voici quelques exemples d'activités offertes.

- Sorties extérieures quotidiennes (dans la cour, au parc, promenade dans le quartier, etc.)
- Promenade dans le boisé à proximité du CPE (observer la faune et la flore)
- Visite dans la communauté (pompiers, personnes âgées, épicerie, etc.)

Afin de pouvoir inculquer ces bonnes habitudes de vie aux enfants, nous devons nous-mêmes être des modèles. Ainsi, en plus d'avoir accès à plusieurs outils pédagogiques, le personnel du CPE de l'Île des Sœurs participe à des formations sur la motricité et l'alimentation.

Sieste

Cette période de détente est prévue pour permettre au corps et à l'esprit de se recharger en vue d'un après-midi de plaisir ! Après avoir bien bougé, s'être bien amusé à l'intérieur et à l'extérieur, et après avoir bien mangé, il faut également apprendre à bien se reposer.

Ainsi, la période de repos constitue un moment incontournable dans la journée de tous les enfants du CPE. Les bienfaits de cette période de sieste ou de repos pour l'enfant sont nombreux et tous les spécialistes de l'enfance et du sommeil s'entendent sur son importance capitale pour la santé physique et le développement intellectuel et affectif des enfants. Le CPE s'est doté d'une politique à cet effet, qui est transmise à tous les parents par courriel lors de l'entrée de l'enfant au CPE.

Adaptation et l'intégration à la vie en collectivité

Au CPE, l'intégration des enfants et des familles est primordiale, nous formons une grande famille qui accompagne les enfants dans le monde de la petite enfance. L'équipe met tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans son milieu et offre un environnement stimulant et des activités qui permettent aussi à l'enfant de côtoyer la collectivité qui l'entoure.

Nous organisons des soirées d'inscriptions où les nouveaux parents, qui ont obtenu une place pour l'année à venir, viennent afin de visiter les lieux et recevoir toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement du CPE de l'Île des Sœurs. Dès lors, les parents peuvent créer des liens entre eux selon les groupes respectifs. Le personnel éducateur organise des sorties dans le quartier, que ce soit à l'épicerie du coin, au Centre Elgar pour des périodes d'activités avec l'organisme JAME, la visite des pompiers dans nos milieux pour l'animation de feux follets ou encore des visites dans les écoles au printemps afin de permettre aux enfants de 4-5ans de visiter leur futur milieu de vie.

Le C.A met en place des activités rassembleuses afin que les familles puissent venir au CPE pour se réunir et souder des liens. Ce type de rencontre permet à des familles d'agrandir leur réseau social. Parmi les activités, nous pouvons organiser des pièces de théâtre extérieures, des pique-niques communautaires, des épiluchettes de blé d'inde, etc.

Toutes ces activités ont pour objectif de solidifier les liens entre les divers acteurs qui gravitent autour des enfants. Lorsque l'enfant sent qu'il y a confiance et harmonie entre ces personnes, il est plus facile pour lui de grandir dans son environnement.

Horaire d'une journée

Les horaires sont présentés comme des modèles, mais ils demeurent flexibles et adaptables selon les saisons, les activités planifiées, les sorties et occasions spéciales et les besoins des enfants. Un horaire stable permet à l'enfant de se retrouver dans la routine, cette stabilité crée un sentiment de sécurité chez lui.

HEURE	ACTIVITÉS
7h00	Accueil des enfants, supervision des jeux libres
8h45	Rangement du local, hygiène : lavage des mains, changement de couches
9h00	Collation
9h45	Rassemblement et causerie / ateliers / jeux intérieurs ou extérieurs / libres ou dirigés
11h00	Rangement du local, hygiène : lavage des mains, changement de couches
11h30	Dîner
12h15	Préparation des matelas pour la sieste, hygiène, histoire
12h30	Sieste
14h30	Levé, rangement du local, jeux libres, hygiène
15h30	Collation
15h45	Jeux intérieurs ou extérieurs / libres ou dirigés
17h30	Rassemblement de tous les groupes dans le local de fermeture
18h	Fermeture du CPE

Ratio enfants / éducateur/éducatrice

Tel que stipulé par la Loi sur les Services de Garde à l'Enfance, le nombre d'enfants par membre du personnel de garde en installation ne doit pas dépasser :

- 8 enfants présents et âgés de 18 à 47 mois;

- 10 enfants présents et âgés de 48 mois et plus ne fréquentant pas une classe du niveau de l'éducation préscolaire pour les enfants de 5 ans ou du niveau de l'enseignement primaire.

La majorité des membres du personnel de garde sont des éducateurs/éducatrices qualifiées ou en voie de l'être et respecte le ratio de personnel qualifié du Ministère de la famille. Ils sont responsables du développement des habiletés de l'enfant, de leur hygiène, de leur bien-être et de leur sécurité pendant la période où ils fréquentent le Centre de la Petite Enfance. Ils développent un programme équilibré d'activités en fonction du groupe d'âge qui leur est assigné.

Notre CPE soutiendra la mise en œuvre des services suivants :

- Communication quotidienne avec les parents concernant les progrès de leur enfant.
- Soutien aux enfants nécessitant des besoins particuliers.
- Dépistage précoce des difficultés de développement chez l'enfant et plan d'intervention avec des spécialistes au besoin.
- Préparation des enfants à la transition entre le CPE et le milieu scolaire.

Outils pédagogiques et guides de référence au CPE

Accueillir la petite enfance : Programme éducatif : Aide le personnel éducateur à appliquer les fondements et les grandes lignes de la pédagogie auprès des enfants.

À petits pas (Grilles de référence du développement) : Guide de référence pour le personnel éducateur afin observer l'enfant et de compléter le portrait de chaque enfant de son groupe.

Passage à l'école : Le personnel éducateur des groupes de 4-5 ans utilisent le document « Passage à l'école » afin de faire le pont entre le CPE et la maternelle. Ce document est remis aux parents avant la visite à l'école.

Programme Vers le pacifique : À l'aide d'ateliers, les enfants sont appelés à développer leurs habiletés sociales afin de créer des liens interpersonnels avec les personnes qui partagent son quotidien. Ce programme outille les enfants pour les préparer au monde scolaire.

Gazelle et Potiron : Aide les éducateurs/éducatrices à bien accompagner les enfants dans une saine alimentation en les incitant à goûter les nouveautés, à respecter leur faim, à vivre une relation harmonieuse avec l'alimentation.

ANNEXE 1

LES CENTRES D'APPRENTISSAGES

COINS D'ACTIVITÉS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES
Coin des blocs 	Encourage l'enfant à : Construire des structures. Se représenter le monde qui l'entoure et à mieux le comprendre. Expérimenter ses idées et s'initier à des concepts mathématiques. Découvrir et approfondir sa compréhension des relations spatiales.
Coin sable et eau 	Encourage l'enfant à : Expérimenter divers principes avec des substances solides et liquides. Explorer les liens et les idées en creusant des trous, en remplissant, en vidant, en mélangeant, etc.
Coin maison / imitation 	Encourage l'enfant à : Approfondir sa compréhension du monde. Imiter des modèles en jouant le rôle de personnes importantes dans sa vie. Expérimenter le rôle des adultes. Exprimer ses émotions. Résoudre des problèmes qui lui sont familiers.
Coin créatif 	Encourage l'enfant à : Développer sa créativité en utilisant du matériel qui laisse libre cours à son imagination. Développer son aptitude à résoudre des problèmes et à sa pensée créative.
Coin livres 	Encourage l'enfant à : Développer ses capacités de pré-lecture et d'alphabetisation. Apprendre à aimer les livres. Reconnaître des lettres
Coin menuisier 	Encourage l'enfant à : Utiliser du matériel de construction et des outils. Construire ou démolir des choses. Expérimenter et résoudre des problèmes.
Coin musique et mouvement 	Encourage l'enfant à : Développer son rythme par le mouvement. S'exprimer par la musique et le chant. Développe le langage par les chansons.

<p>Coin des sciences</p> 	<p>Encourage l'enfant à :</p> <p>Réaliser des expériences. Explorer de nouvelles idées. Apprendre sur la nature et sur le monde qui l'entourent. Découvrir et comprendre certains principes des sciences.</p>
<p>Coin des jeux de table</p> 	<p>Encourage l'enfant à :</p> <p>Faire des constructions, à inventer et à utiliser de nouvelles aptitudes mathématiques (ex : associations, séries, classement, etc.). Améliorer sa motricité fine et sa coordination œil-main (ex : colliers de perles, casse-têtes, Duplos, Legos, etc.). Apprendre des règles de jeux de société, attendre son tour.</p>
<p>Coin extérieur et coin motricité</p> 	<p>Encourage l'enfant à :</p> <p>Développer sa motricité globale (ex : courir, grimper, etc.). Renforcer le haut et le bas de son corps. Améliorer son équilibre et sa coordination. Développer sa latéralité.</p>